

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 51 (1993)

Heft: 2

Artikel: Quelles leçons tirer du rejet du 6 décembre?

Autor: Zwahlen, Jean

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-140224>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

QUELLES LEÇONS TIRER DU REJET DU 6 DECEMBRE ?

Jean ZWAHLEN,
Directeur général,
Banque nationale suisse

1. Introduction

Pour placer mon propos, sachez d'emblée que j'étais et reste un fervent partisan de l'adhésion de la Suisse au Traité sur l'Espace économique européen, Traité que j'estime équilibré et conçu de manière à faire entrer la Suisse en douceur dans la mouvance européenne. Devant un parterre de citoyennes et citoyens préoccupés par l'avenir de notre pays¹, je ne vais pas énumérer les obstacles auxquels se heurtent et se heurteront encore nos entreprises exportatrices; vous avez d'ailleurs largement l'occasion d'en prendre connaissance par les médias.

Mon propos consistera plutôt à mettre en évidence des carences plus fondamentales qui ont condamné d'avance le défi du 6 décembre. C'est donc en s'attaquant à ces carences plus fondamentales que nous parviendrons à nous donner cette équanimité qui permet de déceler les potentialités dynamisantes de l'intégration européenne.

L'esprit de la campagne qui a précédé le vote du 6 décembre n'a certainement pas reflété l'image de la Suisse que nous chérissons, soit l'image d'un pays ouvert sur le monde, qui a érigé la solidarité et la disponibilité en principes de politique extérieure. En contrepoint, je me souviens avec horreur de certaines salles combles et surchauffées qui me faisaient plus penser à des scènes d'amphithéâtre romain qu'à des séances d'information pour citoyens responsables, appelés à déposer dans l'urne un bulletin de vote lourd de conséquences pour l'avenir du pays.

2. Comment en est-on arrivé là ?

Au cours de la deuxième guerre mondiale, la finalité de notre politique étrangère est devenue toujours plus dépendante de l'approvisionnement économique du pays. Ce faisant, elle a glissé vers une politique économique extérieure. A la fin des hostilités, nous avons poursuivi sur cette lancée et y sommes restés pratiquement jusqu'à ce jour.

¹ Conférence donnée au C.R.F., Lausanne, le 22.4.1993.

Donc, pendant plus d'un demi-siècle, l'acception de la politique étrangère a été essentiellement économique, teintée de quelques touches de bons offices et de politique humanitaire. Il en est résulté un désintérêt pour la politique étrangère de la part du gouvernement mais aussi, et surtout, de la part de la population. Comme nous n'avons pas eu à rattraper les dégâts de la guerre, nous avons eu, des années durant, une longueur d'avance par rapport à nos partenaires européens. Cet état de fait nous a rendus suffisants et désabusés.

C'est ainsi que nous en sommes venus à bagatelliser, voire à occulter l'importance des énormes efforts d'intégration qui se faisaient autour de nous; ces efforts couvraient des domaines relevant à la fois de l'économique, du social et du politique.

Avec l'Accord de libre-échange de 1972, nous avons certes rendu tribut à l'interdépendance commerciale entre la Suisse et l'Europe. Cependant, par cette action, nous avons consacré aux yeux de nos citoyens un découplage factice entre Europe commerciale et Europe politico-économique. Pourtant, la finalité du Traité de Rome est politico-économique, soit la réconciliation politique des anciens belligérants européens par le biais de l'intégration économique. Cette finalité politique n'a jamais été démentie dans la construction européenne. Pour aboutir au marché unique, le 1er janvier de cette année, les Douze ont, au travers de négociations constantes englobant une très large palette de sujets, appris à se connaître intimement et à se faire de substantielles concessions mutuelles. Il ne faut donc pas s'étonner qu'ils aient du mal à s'apitoyer sur le sort de la Suisse qui ne veut même pas de cette ébauche d'intégration qu'est l'Espace économique européen. Ceux qui ricanent à propos des réticences à accepter les engagements de Maastricht - qui représentent un nouveau saut qualitatif encore beaucoup plus ambitieux que les précédents - oublient de signaler qu'aucun des Douze ne revient sur l'acquis communautaire jusqu'au marché unique, acquis qui va bien au-delà de l'Espace économique européen.

3. A la recherche d'un idéal démocratique

Alors que les Douze faisaient le difficile apprentissage de la vie en commun, la chute du Mur de Berlin est venue poser à l'Europe un défi d'une ampleur encore plus formidable. Espérant trouver dans nos démocraties un modèle à imiter, ces pays nous ont paradoxalement fait prendre conscience des insuffisances de nos propres démocraties. Sur le plan économique aussi, nous devons bien constater que la liberté du marché, prônée *urbi et orbi*, est loin d'être appliquée. Et les interventions étatiques ne sont pas toujours là pour corriger les défauts du libre-échange; trop souvent, elles ne visent qu'à préserver des rentes de situation.

Nos démocraties se sont abâtardies à mesure que le culte de la réussite matérielle a embué les yeux des parangons des idéaux démocratiques. Cela vient nous rappeler

abruptement que la démocratie ne se décrète pas une fois pour toutes; elle doit être sans cesse entretenue et revivifiée.

Deux démocraties qui ont nettement dérivé vers la partitocratie, celles de l'Italie et du Japon, font actuellement l'expérience des excès d'un pouvoir par trop assuré de sa pérennité. Dans cette même veine réformiste, les émeutes de Los Angeles ont été le révélateur du profond hiatus coupant la société américaine, pourtant si éprise du principe d'égalité des chances pour tous les citoyens. Le modèle démocratique proposé par le nouveau Président américain laisse présager que les Etats-Unis ont la volonté de puiser dans leur réservoir d'énergie pour attaquer le mal à la racine, c'est-à-dire en remettant l'accent sur l'importance de l'éducation.

Faute d'avoir trouvé dans nos démocraties une solution de rechange toute prête à être adoptée, l'Europe centrale et orientale cherche ses propres formes démocratiques. Je n'exclus pas que certains acquis du passé soient incorporés dans le panachage final. Ainsi, les quêtes de ces nouvelles démocraties et nos propres réflexions réformistes se côtoient, pour parfois se rejoindre et s'influencer mutuellement.

4. La Suisse dans ce nouvel environnement

Ces quelques considérations internationales nous montrent que le vote du 6 décembre n'est qu'un modeste épisode d'une épopée beaucoup plus vaste qui nous interpelle *nolens volens*. Situés comme nous le sommes au coeur de l'Europe, nous ne pourrons pas nous soustraire à ces évolutions. C'est le message qu'il faut faire passer à la population suisse.

S'il est un reproche que l'on peut faire aux timoniers de notre pays, c'est celui de ne pas avoir pris conscience suffisamment tôt des changements qui s'opéraient autour de nous; et, une fois la qualité et l'ampleur de ces changements perçues, de ne pas avoir su dynamiser les courroies de transmission démocratiques pour faire passer le message de haut en bas.

N'ayant pas eu le loisir et le temps de décanter les transformations qui s'opéraient autour de lui, le citoyen moyen a perçu le vote du 6 décembre comme une adhésion à un magma qui lui a fait peur. Ballotté entre deux mythes, celui de l'avenir contre celui du passé, il a préféré se rabattre sur ce qu'il croyait connaître.

En outre, certains non-dits ont aussi été fatals. Je pense surtout à l'impasse qui a été faite sur la prépondérance croissante de l'Allemagne dans la Communauté. Pour de nombreux citoyens, surtout en Suisse alémanique et, par analogie, au Tessin aussi, ce malaise a joué dans le secret de l'urne.

Enfin, le leurre du maintien du *statu quo ante* a aussi trompé de nombreux citoyens. Il aurait probablement été plus correct d'expliquer franchement que les secteurs économiques fortement subventionnés ne peuvent survivre que si, en parallèle, des

secteurs prospères et bénéficiaires peuvent se maintenir en Suisse. Et la plupart de ces secteurs-là sont tributaires de l'exportation de leurs biens et services et donc, en fin de compte, du bon vouloir des partenaires commerciaux de la Suisse, dont la Communauté est le principal.

5. Que faire pour préparer l'avenir ?

Malgré les aléas actuels, le destin de la Suisse est européen. Toute stratégie doit être axée sur cet objectif. C'est d'ailleurs ce qu'ont bien compris les jeunes qui se sont organisés après le 6 décembre. Mais, le danger qui guette toutes les bonnes volontés, jeunes et moins jeunes, c'est l'essoufflement face à un quotidien, certes morose, mais loin encore d'être dramatique.

Les méandres et atermoiements en marge du programme de revitalisation en sont un témoignage. Que sont devenus les ténors du non, qui juraient de notre capacité d'autorégénération ? Ils sont tout à coup bien silencieux !

Pourtant, le programme de revitalisation du Conseil fédéral représente un minimum qu'il faut absolument intégrer dans un paquet plus large comprenant les réformes de la fiscalité, de la politique agricole, des assurances sociales et de la gestion des infrastructures (rail, routes, PTT, distribution d'énergie, etc.).

Dire que la population n'est pas à même de voter des paquets complexes est à mon avis contraire à l'essence de notre démocratie directe qui ne peut fonctionner sans la participation de citoyens éclairés.

Ce qui est en cause, c'est la capacité de présenter, en termes simples, les problèmes complexes, et, de la part des citoyens, la volonté de faire l'effort de les comprendre. Il ne faut pas hésiter, dans un monde toujours plus complexe, à exiger des citoyens qu'ils fassent le saut qualitatif pour être à la hauteur des droits et responsabilités qui leur ont été confiés. Mais il faut aussi que le gouvernement ne mésuse pas de la démocratie en dissimulant, dans les objets qu'il soumet en votation, des intentions qui dépassent la question posée.

Si nous regardons autour de nous, nous constatons que plusieurs de nos voisins, pourtant moins rôdés que nous à l'exercice de la démocratie directe, ont dû se prononcer sur des objets extrêmement complexes. Pensons au référendum français sur Maastricht, qui a suscité toute une littérature extrêmement fouillée. Je connais plusieurs citoyens français ordinaires qui ont pris la peine de lire ces ouvrages et d'en discuter en profondeur avant de se rendre aux urnes. Pensons aussi aux huit référendums soumis à la population italienne les 18 et 19 avril. Ayant eu l'occasion d'assister à des débats dans ce pays, j'ai été impressionné par l'effort de compréhension fourni pour maîtriser une matière complexe.

En filigrane, ces exigences nouvelles nous renvoient, comme c'est aussi le cas pour plusieurs autres grands pays démocratiques, à la question fondamentale de l'éducation. Si une démocratie ne peut fonctionner qu'avec des citoyens disposant d'un haut degré d'éducation générale, que penser des dernières enquêtes annuelles auprès des jeunes recrues qui attestent d'une dégradation constante de la capacité de maîtriser et même de comprendre un texte simple !

Pourtant, la participation civique de toute la population est plus que jamais exigée alors que nous nous acheminons vers une réappréciation des fondements même de notre Etat. Je suis en effet persuadé que le vote du 6 décembre a déjà déclenché, tout au moins dans l'inconscient collectif, un processus d'évaluation de ce qui sépare et unit les Suisses, des raisons qu'ils ont de rester ensemble et des manières dont ils entendent se prendre en charge à l'avenir, de part et d'autre du pays.

A la base de toutes ces questions resurgit la volonté de jeter un regard neuf sur les fondements de notre Etat. En termes d'action, cela signifie une révision totale de notre Constitution.

Tenter d'esquiver cette réflexion profonde sous de fallacieux prétextes traduit un manque de confiance intrinsèque en notre capacité d'autorégénération. Ce n'est qu'en prenant le taureau par les cornes que nous parviendrons non seulement à accepter le changement avec équanimité, mais encore à rejeter d'instinct les positions irrédentistes et par trop simplificatrices.

Contrairement à ce qui s'est passé lors de la dernière tentative de réforme totale de la Constitution, il faudrait tout de suite amener la discussion au niveau de la population avec, en toile de fond, la place que doit occuper la Suisse en Europe et dans le monde. Cela signifie ne pas se cantonner aux débats d'experts traditionnels, mais utiliser toutes les forces vives du pays. Faute d'y avoir pensé pour le 700ème anniversaire de la Confédération, pourquoi ne pas faire de cette question le thème de l'année 1994 ? Toutes les associations pourraient en débattre en tenant compte de leurs propres affinités et faire état des résultats de leurs discussions à un groupe chargé de rassembler ces témoignages et de les traduire en termes constitutionnels.

J'ai tout à fait conscience de l'ambition d'un tel projet mais je suis aussi persuadé que ce n'est qu'en ravivant les réseaux associatifs que nous nous extrairons de notre torpeur. En parallèle, il faut bien sûr que l'Etat continue de tourner. La tâche prioritaire du Conseil fédéral est de poursuivre tous azimuts la voie bilatérale, soit la seule qui nous reste en ce moment, afin d'éviter de nouvelles cassures préjudiciables. Cette tâche doit s'accompagner de la poursuite d'un dialogue susceptible d'aboutir, soit à un nouvel Espace économique européen, soit à une forme d'adhésion qui reste à définir en fonction des évolutions des uns et des autres. Pour ne pas être pris de court, il faut absolument maintenir des canaux d'information et faire passer cette information à la population. Cela interpelle, comme je l'ai dit, les divers niveaux décisionnels de notre pays, mais

aussi les médias à qui, dans nos démocraties modernes, on a également assigné une fonction de formation des esprits.

6. Quel rôle peut jouer la Banque nationale suisse ?

La BNS, qui n'était pas directement concernée par l'Espace économique européen, se doit aussi de rester en prise avec l'évolution monétaire européenne et mondiale. A cet effet, elle doit non seulement maintenir, mais renforcer ses canaux d'information.

Heureusement, les banquiers centraux ont une longue tradition de coopération régulière par le biais de leurs réunions mensuelles au siège de la Banque des Règlements Internationaux, à Bâle. De ce fait, nous pouvons compter sur une certaine bienveillance de la part de nos collègues. Il n'en demeure pas moins que, par ricochet, nous souffrons aussi de la mise à l'écart de la Suisse de certaines plates-formes de décisions suite au rejet de l'Espace économique européen.

En matière de politique monétaire, il importe plus que jamais d'assurer la stabilité des prix et du franc suisse afin que l'économie, confrontée aux incertitudes ambiantes, puisse se mouvoir dans le cadre le plus fiable et le plus prévisible possible.

Le maintien d'un équilibre entre impératifs de politique domestique et de politique extérieure nous conduira naturellement à privilégier la convergence vers nos principaux partenaires commerciaux, notamment vers la Communauté européenne. Cette convergence, nous devons la rechercher non seulement en politique monétaire, mais aussi en politique financière et fiscale afin de maintenir les atouts de notre place financière et d'éviter de prêter le flanc à des attaques de la part des marchés.

A un moment où, suite aux contraintes de Maastricht, les banques centrales gagnent en indépendance, il serait tout à fait paradoxal de mettre la nôtre en danger - comme certains le souhaiteraient - alors que cette indépendance nous a si bien servis jusqu'à présent. En outre, quand on sait l'importance des pertes de réserves subies par certaines banques centrales européennes à l'occasion des dernières turbulences qui ont secoué plusieurs monnaies du Système monétaire européen ainsi que les monnaies des pays nordiques, ce serait jouer avec le feu que d'essayer de presser encore plus le citron BNS pour corriger les déficits publics.

7. Conclusion

Le scrutin du 6 décembre a une valeur symbolique qui va bien au-delà des enjeux de l'Espace économique européen, aussi important soit il.

Si le choc du rejet devait se traduire dans une prise de conscience de l'ampleur de ces enjeux, alors, malgré les coûts politiques et économiques directs et indirects de ce rejet pour notre pays, l'exercice n'aura pas été vain.

Néanmoins, le danger qui nous guette, une fois les vagues du choc émotionnel retombées, serait de revenir au train-train quotidien qui nous conduirait inexorablement vers le déclin et le risque subséquent d'un réveil brutal avec désordres sociaux à la clé. Déjà maintenant, plusieurs s'emploient à bagatelliser la situation, voire à ne mettre en exergue que les éléments positifs. Le regain d'attractivité de la place financière est un de ces éléments. Ceux qui veulent n'y voir que l'effet de l'après 6 décembre font l'impasse sur le fait que la baisse des taux d'intérêt s'était amorcée bien avant ainsi que sur le caractère temporaire de certaines entrées de fonds étrangers. De toute manière, je suis convaincu que notre unité nationale exige une économie prospère et concurrentielle, non seulement pour le secteur tertiaire, mais aussi pour les secteurs secondaire et primaire.

Pour faire échec aux théories simplificatrices à connotations populistes, j'en appelle à tous les groupes qui, tel le vôtre, ont la volonté et la persévérance de mener une réflexion nuancée et d'en imprégner leur entourage. Il en va de l'avenir de ce pays.